



Pour diffusion immédiate
Le 7 mai 2007

Le gouvernement conservateur fait de la politique politicienne aux dépens de la sécurité publique

OTTAWA – Pour le gouvernement conservateur, les considérations politiques l'emportent sur la sécurité des Canadiens dans le domaine du transport ferroviaire. La preuve, il concentre le gros du financement destiné à l'amélioration des passages à niveau dans les circonscriptions représentées par un député conservateur ou brigüées par le Parti conservateur. C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui Joe Volpe, le porte-parole libéral chargé des transports.

« Le ministre des Transports n'a presque pas dit un mot sur la sécurité ferroviaire, a dit M. Volpe. Ce n'est pas en octroyant des crédits qu'il peut cacher son ineptie ni le fait qu'il n'a pris aucune initiative concernant la sécurité ferroviaire. »

Le 23 avril 2007, le ministre des Transports, Lawrence Cannon, a fait annoncer en son nom par Michael Fortier, qui occupe les fonctions de ministre des Travaux publics sans avoir été élu, l'octroi de 10,4 millions de dollars pour améliorer les passages à niveau à 103 projets différents. Or, ces passages à niveau sont situés, en grande majorité, dans des circonscriptions représentées par un conservateur ou que les conservateurs veulent gagner.

« Les mesures prises pour améliorer la sécurité aux passages à niveau sont toujours les bienvenues, mais le gouvernement ne s'attaque pas de manière globale à la question de la sécurité ferroviaire et du nombre alarmant de déraillements », a ajouté M. Volpe.

Le déraillement d'un train du CN, le 28 avril dernier, qui a complètement bouleversé les liaisons ferroviaires de VIA en Ontario pour la quatrième fois cette année, montre bien que des mesures de sécurité doivent être prises immédiatement. Rien que cette année, il y a eu, en moyenne, un déraillement tous les 3 jours et demi sur les lignes principales.

« Pourquoi le ministre n'a-t-il pas alloué les fonds voulus et durci les réglementations qui obligent les compagnies de chemin de fer à respecter

certaines normes de sécurité ferroviaire ? Et pourquoi le ministre ne peut-il pas convaincre la filière ferroviaire de faire le nécessaire pour améliorer ses résultats en matière de sécurité ? », a poursuivi M. Volpe.

« Le ministre des Transports a eu plus d'un an pour mettre en œuvre un régime strict de surveillance réglementaire et pour présenter un plan global visant l'amélioration de la sécurité ferroviaire au Canada. Quand va-t-il se décider à agir ? »

-30-

Pour en savoir plus :

Cabinet de l'honorable Joe Volpe, C.P.
Député d'Eglinton-Lawrence
613-992-6361